

LA PRESSE

- Le mot « presse » provient du fait des feuilles étaient pressées pour être imprimé.
- La presse est contrôlée par la loi de 1881.
 - ➔ « Tout journal ou écrit périodique peut être publié sans autorisation préalable et sans dépôt de cautionnement » à l'exception des périodiques jeunesse qui doivent être déposés en préfecture.
- Loi Brachard (1935) définit le statut des journalistes.
 - ➔ loi qui protège leur liberté d'expression et renforce leur indépendance

Typologie de la presse (catégories de presse)

- Presse politique et d'opinion = moins présente aujourd'hui qu'il ne fut un temps (ex. : *La Croix*, *L'Humanité*),
- Presse d'information (ex. : *Le Monde*),
- Presse de magazine = se développe à partir des années 1920,
- Presse genrée (féminine ou masculine,) = composée essentiellement de magazines,
- Presse jeunesse,
- Presse satirique (ex. : *Le canard enchaîné*, *Charlie Hebdo*),
- Presse étudiante = se développe principalement après Mai 68.
- Presse éducative = apparaît dans les années 70-80 (ex. : *ArkéoJunior*, *Wapiti*)
- Presse people,
- Presse gratuite = en 1995, le lancement de *Métro*,
- Presse en ligne = en parallèle à une presse papier ou entièrement numérique.

- On peut aussi distinguer selon le type d'édition (presse quotidienne nationale ou presse quotidienne régionale) ou encore selon la périodicité (quotidien, hebdomadaire, mensuel, trimestriel).

La presse comme média

- Gilles Feyel distingue la presse populaire de la presse d'opinion et qui atteignent un lectorat différent.

➔ entraîne des types de pratiques journalistiques différentes

La presse dans les établissements scolaires :

- 1976 (loi Haby) = introduction de la presse et de la radio comme supports pédagogiques.
- 1983 = création du CLEMI (Centre de Liaison de l'Enseignement et des Médias d'Information).
- 1989 = mise en place de la semaine de la presse.
 - ➔ Thème reconduit en 2018 : « Où vient l'info ? ».
- 2015 = suite à l'attaque de *Charlie Hebdo*, Najat Vallaud-Belkacem demande la mise en place d'un média (blog, radio, journal) dans tous les établissements et pour lequel les élèves auront le choix de participer ou non.

État actuel de la presse :

- Problème du respect des droits d'auteur= sur Internet, les droits d'auteur des journalistes sont peu respectés.
 - ➔ Mise en place de la Loi Création et Internet en 2009 pour tenter d'y remédier.
- Information est en accès continu et partout ; les contenus sont sans cesse mis à jour.
 - MAIS**, développement de dérives sensationnalistes (ex. : BFMTV et Hyper Casher)

- Au niveau du contenu, la presse va de plus en plus dans le concis.
 - ➔ Reprise des modèles des réseaux sociaux.
- La presse recule avec Internet, mais les magazines se vendent toujours beaucoup.

- La presse engagée continue à mettre en danger (mourir pour ses opinions)
 - Ex.1** : Anna Politkovskaïa, Russie, 2006,
 - Ex.2** : Carbu, Wolinski, Charb, Tignous, Honoré, Bernard Maris, Elsa Cayat (*Charlie Hebdo*), France, 2015,
 - Ex.3** : Pavel Cheremet, Ukraine, 2016,
 - Ex.4** : Daphne Caruana Galizia, Malte, 2017.

- D'après Jean-Marie Charon, il constate une concentration des médias par le monopole de grands groupes (Bayard, Prisma Presse...) qui conjuguent presse (plusieurs journaux, magazines, quotidiens en leur possession) radio, TV, édition...